

PITNEY BOWES
Contrat de location et d'entretien

Le Maire de la ville de WAZIERS, agissant en qualité et en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 23 février 2024 du Code Général des Collectivités Territoriales article L 2122.22 modifié par Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014- art.92,

DÉCIDE

De reconduire avec la société PITNEY BOWES Immeuble « Le Triangle » 9 rue Paul Lafargue CS 20012 - 93456 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX, le contrat de location de la machine à affranchir.

La durée de reconduction est d'un an, pour la période du 20/09/2024 au 19/09/2025.

Le montant total annuel de la redevance est de 736.87 € H.T soit 884.24 € T.T.C.

Fait à WAZIERS, le 9 OCTOBRE 2024,

Le Maire,
Laurent DESMONS



